

Mandat du groupe spécialisé «AgriFood»

Le groupe spécialisé «AgriFood» développe et tient à jour des normes concernant les données tout le long de la chaîne de création de valeur, du champ à l'assiette, qui affèrent au secteur agroalimentaire suisse. Le groupe spécialisé a été mis sur pied en 2022 sous le nom de groupe spécialisé données agricoles. Avec le développement de la stratégie de numérisation du secteur agroalimentaire suisse en 2023 et le lancement du programme de transformation DigiAgriFoodCH l'année suivante, l'OFAG et l'OSAV auront déployé, en l'espace de huit ans (2024-2031), les mesures inscrites dans la stratégie de numérisation.

Contrôle des modifications, examen, approbation

Version	Date	Nom	Remarques (modifié, contrôlé, approuvé)
0.1	18.11.2021	Markus Gusset	Premier projet
0.2	01.12.2021	Johannes Hun- keler	Révision avec priorité au projet dNPSM
0.3	03.12.2021	Markus Gusset	Deuxième projet (commentaires dNPSM inclus)
0.4	06.12.2021	Markus Gusset	Troisième projet (commentaires eCH inclus)
1.0	07.12.2021	Markus Gusset	Demande soumise à eCH
1.0	19.01.2022	eCH	Approbation par VO
1.1	14.11.2024	Christian Wilda	Adaptations à DigiAgriFoodCH (numérisation du secteur agroalimentaire suisse)
	17.12.2024	eCH	Approbation du conseil

Table des matières

1	Situation initiale	3
1.1	Forces	3
1.2	Faiblesses	4
1.3	Appréciation	4
2	Objectifs et conditions limites	4
2.1	Objectifs	4
2.2	Conditions limites	5
2.3	Délimitation du projet.....	5
3	Organisation et planification	5
3.1	Organisation du projet	5
3.1.1	Direction de projet / coordination globale	5
3.1.2	Auteurs	5
3.1.3	Collaborateurs.....	6
3.2	Résultats attendus.....	6
	Annexe A – Références & bibliographie.....	7
	Annexe B – Abréviations.....	7
	Annexe C – Glossaire	7

1 Situation initiale

Le groupe spécialisé données agricoles a été mis sur pied en 2022, à l'initiative de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), pour faire face à un besoin important de normalisation dans le domaine des données agricoles. Concrètement, il s'agissait à l'époque de données portant sur les structures agricoles, les intrants et l'exploitation qui devaient être standardisées, et de la nécessité de normes dans le cadre du projet «Gestion numérique des éléments fertilisants et des produits phytosanitaires», à l'origine du développement de l'application web [digiFLUX](#).

À l'époque, une association d'acteurs de la filière, la [Communauté réunie autour de la charte sur la numérisation dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire](#), était déjà à l'œuvre pour faire avancer la numérisation dans le milieu agricole. La création de normes acceptées par le plus grand nombre constituait l'un des axes prioritaires de la charte.

En 2023, le centre de compétences pour la transformation numérique dans le secteur agroalimentaire est créé sur mandat du Conseil fédéral. Placé sous l'égide de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), celui-ci élabore des normes de données servant de base à l'interopérabilité (possibilité d'échanger des données entre différents systèmes) et assure la coordination avec les acteurs externes.

Toujours en 2023, des acteurs de la filière agroalimentaire ont travaillé avec l'OFAG à l'élaboration d'une stratégie pour la [numérisation du secteur agroalimentaire suisse](#), ouvrant ainsi la voie à un avenir sous le signe du numérique.

Dans le cadre du programme de transformation **DigiAgriFoodCH** l'OFAG déploie les mesures de la stratégie de numérisation sur une période de huit ans (2024-2031) et utilise la plateforme [digiagri-food.ch](#) à des fins de communication [digiagri-food.ch](#).

Le groupe spécialisé Données agricoles doit à présent être renommé en **groupe spécialisé Agri-Food**. Un nom en phase avec le programme de transformation et plus à même de refléter la focalisation sur le secteur agroalimentaire.

1.1 Forces

Depuis qu'il a été créé, le groupe spécialisé dans les données agricoles a élaboré pas moins de cinq normes concernant les données publiées en 2025. Il s'agit des normes suivantes:

- eCH-0261 Données de base des exploitations et des entreprises
- eCH-0262 Données de l'exploitation et application d'intrants
- eCH-0263 Intrants
- eCH-0265 Surfaces et cultures
- eCH-0266 Détention des animaux de rente

Les Data Stewards du centre de compétence pour la transformation numérique, hébergé par l'OFAG, appuient le travail des membres des groupes spécialisés en les aidant à tenir à jour et à développer les normes de manière active.

DigiAgriFoodCH bénéficie d'un soutien important de la part des acteurs de la filière agroalimentaire. La mise en place d'un espace de données digne de confiance appelé **agridata.ch** en constitue un

élément central. L'[étude préliminaire agridata.ch](#) est achevée et le développement d'une version de base (Minimum Viable Product MVP) est en préparation.

1.2 Faiblesses

Les acteurs dans le secteur agroalimentaire sont multiples et variés. Certains des acteurs affichent une taille conséquente, d'autres moins, mais ils n'en sont pas moins importants. Assurer la coopération et le dialogue entre l'ensemble des acteurs demande beaucoup d'habileté et de patience.

Les petits acteurs risquent d'hésiter à adhérer à l'Association eCH et donc de rester en marge du débat. La Communauté de la charte peut jouer un rôle de représentation pour ces acteurs plus modestes et ainsi faire valoir leurs intérêts au sein du groupe spécialisé, avec les avantages en découvrant en termes de calendrier et d'acceptation des résultats du processus de normalisation.

1.3 Appréciation

Le développement de nouvelles normes concernant les données est tout à fait crucial au succès de la numérisation de la filière agroalimentaire suisse et à l'établissement d'un espace de données fiable et prospère, en l'occurrence agridata.ch. Le programme de transformation DigiAgriFoodCH et le centre de compétences pour la transformation numérique représentent un très bon point de départ au développement de normes de données actuelles, à la diffusion de leur utilisation et à la définition continue de nouvelles normes de données.

2 Objectifs et conditions limites

2.1 Objectifs

DigiAgriFoodCH porte la vision d'une filière agroalimentaire suisse transformée par le numérique. Les normes concernant les données sont la pierre angulaire de l'échange de données, elles sont donc indispensables à la concrétisation d'une telle vision. La mesure « Interopérabilité » est censée aboutir au développement pour la filière agroalimentaire normes concernant les données, propres à faire de l'interopérabilité une réalité. Concrètement, cela signifie:

1. Les normes déjà publiées doivent être tenues à jour, améliorées et, autant que faire se peut, appliquées avec cohérence par tous les Stakeholders.
2. Une norme « Animaux de rente » pouvant compter sur un soutien massif doit être développée. Si la norme eCH-0266 Détention des animaux de rente a bien été publiée, elle ne coche toutefois pas les cases lui garantissant un plébiscite. Aussi le groupe spécialisé a-t-il déjà invité l'ensemble des Stakeholders des filières agricole et vétérinaire à prendre part au dialogue. L'OFAG et l'OSAV appuient la démarche et quatre axes principaux ont été identifiés (animaux individuels et groupes d'animaux, données animales agrégées, données de santé et données de production/d'élevage). Des spécialistes issus de ces domaines s'emploient à présent à élaborer une norme complète.
3. Élaborer de nouvelles normes pour le secteur agroalimentaire. Des discussions préliminaires sont en cours entre les acteurs. Les propositions sont à soumettre au comité de programme

(CP) de DigiAgriFoodCH, chargé de fixer les priorités. Plus de dix autres normes sont attendues.

2.2 Conditions limites

Dans le cadre du programme de transformation **DigiAgriFoodCH** l'OFAG déploie les mesures de la stratégie de numérisation sur une période de huit ans (2024-2031) et utilise la plateforme digiagri-food.ch à des fins de communication

Le **centre de compétences pour la transformation numérique** dans le secteur agroalimentaire est créé. Placé sous l'égide de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), il œuvre à l'élaboration des normes de données servant de base à l'interopérabilité (possibilité d'échanger des données entre différents systèmes) et assure la coordination avec les acteurs externes.

L'espace de données digne de confiance baptisé **agridata.ch** permet un échange sécurisé de données entre les différents acteurs de la filière agroalimentaire.

La plate-forme d'interopérabilité **I14Y** rend accessibles au public des normes concernant les données, des normes d'interface et un catalogue de métadonnées lisibles par machine.

2.3 Délimitation du projet

Le groupe spécialisé «AgriFood» concentre ses efforts sur les normes concernant les données tout le long de la chaîne de création de valeur, du champ à l'assiette, qui affèrent au secteur agroalimentaire suisse. Les normes internationales doivent, autant que faire se peut, être utilisées.

3 Organisation et planification

3.1 Organisation du projet

3.1.1 Direction de projet / coordination globale

Nom	Prénom	Organisation
Wilda	Christian	OFAG

3.1.2 Auteurs

Nom	Prénom	Organisation
Wilda	Christian	OFAG

3.1.3 Collaborateurs

Nom	Prénom	Organisation
Hurni	Pascal	OFAG
Foletti	Ambrogio	OFAG
Schärrer	Sara	OSAV

3.2 Résultats attendus

Le groupe spécialisé projette de soumettre au Comité d'experts les **normes** suivantes:

Titre	Thème	Délai
Animaux de rente	Données relatives aux animaux de rente, qui concernent les animaux individuels et les groupes d'animaux, les données animales agrégées, les données de santé et les données de production/d'élevage.	Fin 2025
Autres normes en cours de discussion	Des normes sont attendues dans les domaines labellisation, élevage, politique agricole, transformation des denrées alimentaires et technologies de Smart Farming.	2025-2031

Le groupe spécialisé projette de soumettre au Comité d'experts les **documents auxiliaires** suivants:

Titre	Thème	Délai

Annexe A – Références & bibliographie

Notion	Définition de la notion
--------	-------------------------

Annexe B – Abréviations

Notion	Définition de la notion
--------	-------------------------

OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
------	--

OFAG	Office fédéral de l'agriculture
------	---------------------------------

Annexe C – Glossaire

Notion	Définition de la notion
--------	-------------------------